

Villeurbanne, le 19 septembre 2016

Communiqué de Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne Notre ville accueille déjà des migrants

L'Etat a annoncé le démantèlement prochain de la « jungle » de Calais. Il a été demandé aux maires de France de participer à l'accueil des migrants, les préfets se chargeant d'organiser les transferts et l'asile. 9 000 personnes(1) sont à répartir sur le territoire national. Notre pays compte 36 000 communes. 1784 personnes seront accueillies dans notre région qui recense près de 8 millions d'habitants. Au regard des chiffres, l'effort de solidarité à partager est loin d'être insurmontable. Pourtant, en Auvergne Rhône-Alpes, le président du Conseil régional s'est opposé au plan de répartition proposé par le ministre de l'Intérieur, incitant les maires ruraux à se révolter, renvoyant l'effort sur les maires "des villes de gauche"(2), politisant un débat qui a d'abord besoin de responsabilité. Il y aurait donc deux France. Celle des villes empreintes de fraternité. Celle des campagnes ergotant médiocrement sur les principes de la République. A Villeurbanne, il y a un an, nous avons reçu 50 réfugiés venant de Calais qui, depuis, sont entrés dans un parcours d'asile grâce à l'action de l'Etat et des associations spécialisées. Parce que tout s'est bien passé, nous répondrons à la nouvelle demande de l'Etat. À chaque époque, Villeurbanne a su prendre sa part dans l'accueil de populations exilées en provenance de tous les coins du monde. Là est notre identité dont d'autres, en Auvergne Rhône-Alpes, partagent les caractéristiques. Le village, par exemple, du Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire s'est, pendant la Seconde Guerre mondiale, illustré en donnant refuge à des familles et des enfants juifs. Tous n'étaient pas Français. Mais tous étaient persécutés. Ce comportement exemplaire lui a valu la distinction de Juste parmi les Nations. Le président de Région, originaire de Haute-Loire lui-même, fils de la maire du village, député de la circonscription, a souvent eu recours à cette mémoire dans ses discours. Mais ce qui le séduit dans l'histoire ne l'inspire pas dans son analyse de l'actualité. Cette histoire nous enseigne pourtant qu'une commune, et peu importe qu'elle soit ville ou village, s'honore quand elle agit avec les valeurs de la République.

Jean-Paul Bret
Maire de Villeurbanne

1) Chiffre donné par Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur
(2) Le Talk, le figaro.fr, 14 septembre 2016

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

l'hôtel de ville
place lazare goujon
métro gratte-ciel
téléphone 04 78 03 67 33
télécopie 04 78 85 21 93
www.mairie-villeurbanne.fr

adresse postale
hôtel de ville
bp 5051
69601 villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné

CONTACT PRESSE

Cathy Serra
Tél. 04 78 03 67 33
Port. 06 85 48 27 60
cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr